

## LETTRE A TOUTES LES CAISSES n° DAJI-2022-125

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

Bobigny, le 17/02/2022

Objet : Info DPO - Évaluation Cap Bien-être

Madame, Monsieur le Directeur Général,  
Madame, Monsieur le Directeur,

Je vous informe de la décision du Directeur Général de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole de mettre en œuvre le traitement de données à caractère personnel, dénommé « **Évaluation Cap Bien-être** ».

Les ateliers « Cap Bien-être » sont une nouvelle action collective destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans ayant pour objectif de développer leur capacité à adopter un comportement approprié et positif face aux épreuves de la vie quotidienne.

Ce traitement a pour finalité de :

- réaliser l'évaluation de l'action auprès des participants afin d'en constituer un bilan ;
- mesurer l'efficacité et la pertinence de l'action ainsi que le degré de réalisation des objectifs initialement fixés.

Le traitement a été inscrit dans le registre des traitements nationaux. Toutes les Caisses de Mutualité Sociale Agricole sont concernées par le traitement.

Par conséquent, vous trouverez ci-joint une copie de la mention d'information, laquelle devra être publiée sur le site Internet pendant toute la durée du traitement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur Général, Madame, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

**Signée par** la Directrice des Affaires Juridiques  
et Institutionnelles

**Agnès CADIOU**

## Mention d'information RGPD

# Évaluation Cap Bien-être

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « **Évaluation Cap Bien-être** » dont la finalité est de :

- réaliser l'évaluation de l'action auprès des participants afin d'en constituer un bilan ;
- mesurer l'efficacité et la pertinence de l'action ainsi que le degré de réalisation des objectifs initialement fixés.

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public de la Mutualité Sociale Agricole.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- Les données d'identification
- Les données relatives à votre vie personnelle
- Les données relatives à votre vie professionnelle

La Mutualité Sociale Agricole est amenée à collecter vos données personnelles directement (informations déclarées sur le questionnaire) ou indirectement (informations transmises par les animateurs et les structures en charge de l'organisation des ateliers). Les données sont conservées pendant 2 ans, à compter de la date de fin de l'atelier.

L'accès aux informations est réservé :

- au personnel du Département Prévention et de l'Education Sanitaire et Sociale (DPSS) de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA), en charge du suivi de l'évaluation, dans le respect du secret professionnel et,
- à la société MOAÏ Etudes

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07](#)